

APPEL À PROJETS SENTES 2021 BEAUVECHAIN (BELGIQUE)

RÉALISATION D'UNE OEUVRE/INSTALLATION IN SITU EN CONTEXTE RURAL
RÉSIDENCE POUR LA RÉALISATION DE L'OEUVRE/INSTALLATION
DU 20 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2021



Date limite de remise des projets : vendredi 30 avril 2021

Annnonce des projets sélectionnés : lundi 31 mai 2021

Budget alloué par artiste : 4.250€

Cet appel est destiné aux artistes, architectes, urbanistes ainsi qu'aux étudiant·e·s en fin de cursus en art, en architecture, en urbanisme. Les candidat·e·s doivent être en mesure de prouver une ou plusieurs réalisations antérieures. Les participant·e·s peuvent candidater de manière individuelle ou collective. Aucune limite d'âge n'est requise.

SENTES, SENTIERS D'ART EN MILIEU RURAL

Une Sente est une promenade balisée empruntant sentiers et chemins champêtres le long desquels sont implantées des œuvres d'art créées spécifiquement pour le lieu.

Le projet Sentes, initié en 2012, est un projet de développement d'un réseau de promenades autour de l'art contemporain le long des sentiers et chemins de l'est du Brabant wallon (communes de Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez, et Ramillies). Ce projet a déjà pris vie à Ramillies (2012), Incourt (2013), Hélécinne (2014), Orp-Jauche (2015), Jodoigne (2016) et Perwez (2018) avec des artistes de tous horizons et compte aujourd'hui 33 œuvres au total.

Cette année, les participant·e·s sont invité·e·s à venir réaliser une œuvre pour la Sente qui sera accueillie par Beauvechain. Les œuvres/installations seront réalisées in situ lors d'une résidence, du 20 septembre au 2 octobre 2021 (jour de l'inauguration).

Le projet Sentes est organisé par le Centre culturel du Brabant wallon en partenariat avec le GAL Culturalité et le Centre culturel de Beauvechain. Il fait partie de la plateforme de coopération culturelle existant sur le territoire de la Hesbaye brabançonne (sept communes à l'est du Brabant wallon).

CONTEXTE GÉNÉRAL

En faisant le choix d'implanter des œuvres/installations le long des sentiers et chemins champêtres, Sentes s'inscrit dans une démarche de valorisation, de protection et de sensibilisation à la diversité du patrimoine naturel et bâti de l'est du Brabant wallon.

Sur le plan artistique, nous privilégions **les œuvres et les installations in situ**, en ce sens qu'elles doivent être spécifiques et adaptées aux sites dans lesquels elles s'inscrivent.

Outre sa dimension artistique, **l'œuvre/installation doit pouvoir créer des liens entre habitant·e·s, territoire, et patrimoine** (matériel, immatériel, et naturel). L'œuvre/installation peut offrir un regard nouveau sur le territoire, créer une interaction poétique avec son environnement, faire réfléchir au cadre de vie, ou encore questionner le patrimoine.

La dimension durable et la viabilité à long terme de l'œuvre sont essentielles. Dès 2021, le projet Sentes s'inscrit dans un parcours plus vaste, à l'échelle de la Hesbaye brabançonne. Nous visons donc une viabilité plus longue des œuvres/installations et accordons lors de la sélection des projets une grande importance aux matériaux choisis, et à leur résistance face aux intempéries et aléas du plein air, ainsi qu'aux éventuelles possibilités d'entretien et de réparation. Les réalisations s'inscrivent dans des parcours cartographiés et balisés.

La médiation fait partie intégrante de la démarche et doit être pensée avec les participant·e·s. Les intervenant·e·s sont invité·es à partager leur travail, leur approche et leur expérience avec la population, les écoles, les associations, lors d'ateliers ou de rencontres organisés pendant ou après la résidence. Ces moments sont choisis en accord avec les participant·e·s afin qu'il·elle·s s'adaptent au mieux au déroulement de leur travail.

OBJECTIFS DU PROJET

- Proposer un autre regard sur le patrimoine naturel et bâti en Hesbaye brabançonne ;
- Renforcer le développement de la culture et du tourisme sur le territoire ;
- Créer du lien entre les habitant·es, les artistes et le territoire ;
- Soutenir la création artistique ;
- Proposer un projet artistique ouvert à tous les publics.

SENTES EN 2021 SERA À BEAUVECHAIN

Par sa position géographique, la commune de Beauvechain peut réellement être qualifiée de ‘porte de la Wallonie’. Commune de Hesbaye brabançonne, Beauvechain fait partie du canton de Jodoigne, situé à l’est du Brabant wallon.

La commune de Beauvechain a conservé son caractère rural à travers son patrimoine naturel et bâti, qui compte quelques lieux remarquables, comme la ferme de Wahenges et l’église romane de Tourinnes-la-Grosse, toutes deux classées Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

L’ancienne commune de Hamme-Mille – sur laquelle la Sente s’établira – possède de très beaux exemples de patrimoine bâti : l’ancienne abbaye cistercienne et le château de Valduc, la chapelle Saint-Corneille ; et naturel : la forêt de Meerdael, la roselière du Grand Brou. Hamme-Mille est aussi le pôle culturel de la commune, avec six infrastructures culturelles professionnelles : le Centre culturel, la Maison de la Laïcité, deux écoles de musique, une école de danse et une asbl spécialisée en lecture. Tourinnes-la-Grosse, avec son église millénaire, reste le cœur des Fêtes de la Saint-Martin en novembre.

PARCOURS CHOISI

Un parcours de 5 kilomètres a été défini. L’itinéraire ainsi que les photos des lieux se trouvent en Annexe 1.

VISITES DU TERRITOIRE

Afin de rencontrer les objectifs de contextualisation de l’œuvre, les participant·e·s doivent faire la démarche de s’imprégner du territoire. Des visites de terrain accompagnées des organisateurs seront organisées en juin pour les lauréats afin d’identifier les lieux choisis pour l’intégration de leur travail.

CARACTÉRISTIQUES DES ŒUVRES/INSTALLATIONS

Le projet peut être présenté par un·e artiste, architecte, urbaniste de manière individuelle ou collective. Le présent appel est ouvert à toutes les disciplines, pour autant que les projets répondent aux conditions minimales reprises ci-après :

- La démarche implique l'implantation physique d'une œuvre d'art le long de la Sente, résultant du processus artistique mené durant la résidence. Le parcours de la Sente a été défini et plusieurs lieux ont été identifiés pour l'accueil des œuvres (voir rubrique Parcours choisi - Annexe 1).
- Nous recherchons des œuvres/installations qui perdurent et auront une durée de vie estimée à cinq ans minimum à compter de leur installation.
- Les participant·e·s s'engagent à réaliser et finaliser leur projet durant la résidence se déroulant du 20 septembre au 2 octobre 2021.
- Les participant·e·s assurent l'achat des matériaux nécessaires à la bonne réalisation de l'œuvre/installation et prévoient l'aide nécessaire. Les organisateurs peuvent également apporter une aide logistique si la demande est explicitement formulée au préalable.
- Les organisateurs coordonnent l'implantation des œuvres/installations sur le territoire en s'assurant notamment d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de la commune et des propriétaires des terres.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Les œuvres/installations seront réalisées ou finalisées sur place entre **le lundi 20 septembre et le 2 octobre 2021**, jour de l'inauguration. Les participant·e·s travaillent in situ durant cette période, en contact direct avec les habitant·e·s du territoire, potentiels visiteurs et écoles. L'inauguration aura lieu dans le cadre de l'événement Scène de villages, tournée culturelle itinérante sur le territoire de la Hesbaye brabançonne, le samedi 2 octobre.

MODALITÉS DURANT LE SÉJOUR

Lors de la résidence de création les organisateurs fourniront aux participant·e·s un lieu couvert à proximité de leur lieu de création, le repas de midi étant assuré par les organisateurs.

La possession d'un véhicule personnel est vivement souhaitée. Toutefois, les transports sur place des participant·e·s sans véhicule (et des matériaux) peuvent être assurés par les organisateurs dans la mesure du possible et sur demande préalable. Les participant·e·s venant de l'étranger peuvent être logés chez l'habitant, la demande devant être faite le plus tôt possible (à confirmer en fonction de la situation sanitaire).

CONDITIONS FINANCIÈRES

Chaque œuvre/installation sélectionnée fait l'objet d'une commande du CCBW pour un montant de **4.250 euros** (quatre mille deux cent cinquante euros), prestations, matériaux et frais de déplacement compris.

La répartition du budget entre la rémunération directe et l'achat de matériaux est à définir par les participant·e·s. Toutefois, au minimum un tiers de la somme sera obligatoirement consacré à la rémunération du travail de création. Cette somme peut varier en fonction du projet, mais doit être précisée clairement dans le budget. Toute charge sociale ou imposition découlant de ce cachet sera incluse dans le montant.

ASSURANCES

Les participant·e·s sont assuré·e·s eux-mêmes contre la maladie et l'accident. La responsabilité civile est couverte par le Centre culturel du Brabant wallon.

COMMUNICATION ET DROIT À L'IMAGE

Les participant·e·s autorisent gracieusement les organisateurs à utiliser les images de leurs œuvres/installations dans un but de promotion culturelle et touristique de la région et du projet.

PROPRIÉTÉ DES ŒUVRES

Le Centre culturel de Beauvechain, propriétaire des oeuvres/installations, a la responsabilité de négocier les conventions utiles avec les propriétaires des fonds pour le placement des œuvres d'art. Les participant·e·s renoncent donc à tout droit de propriété sur leur œuvre. Les organisateurs s'interdisent parallèlement toute exploitation commerciale ou marchande des réalisations, sauf à considérer l'utilisation éventuelle de leur image dans le cadre de ses publications, même payantes (cartes, catalogues, ...).

ORGANISATEURS

Une organisation du Centre culturel du Brabant wallon, du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne et du Centre culturel de Beauvechain. Avec le soutien du Groupe Sentes de Beauvechain, des partenaires locaux, et de la commune de Beauvechain.

Sentes est une initiative de l'asbl Re-Affect.

DOSSIER DE CANDIDATURE

MODALITÉS DE PRÉSENTATION DU DOSSIER

- Chaque participant·e a le droit de présenter plusieurs projets, à condition qu'ils soient fondamentalement différents.
- Chaque projet fait l'objet d'une expédition sous enveloppe distincte/d'un mail différent, et les documents sont présentés de façon à pouvoir être répertoriés de manière anonyme : le titre de l'œuvre/installation apparaîtra à la fois sur la fiche d'inscription fournie en annexe 2 et sur tous les documents joints, sans le nom de l'artiste.
- Les participant·e·s nous communiquent une adresse mail et un numéro de téléphone de contact pour toute question relative au projet envoyé, ainsi que pour toute communication ultérieure.
- Chaque projet sera présenté sous forme de croquis/projet 2D au format A4, accompagné des commentaires, d'explications nécessaires à sa compréhension, et d'une éventuelle note d'intention. Nous n'accepterons pas de maquettes. Comme prévu dans le formulaire, l'artiste précisera les dimensions et une estimation des volumes et poids pour chaque matériau utilisé.
- En outre, l'artiste justifiera aussi précisément que possible le choix du site sur le parcours – ou le site idéal d'accueil de son projet – en fonction des éléments naturels qui s'y trouvent et éventuellement des conditions de lecture (recul nécessaire, ...).
- Les projets présentés doivent pouvoir garantir une durée de vie en plein air de minimum cinq ans. L'artiste donnera une estimation de la durée de viabilité de leur création. Les œuvres seront maintenues en place aussi longtemps que leur état de conservation permettra d'en saisir le sens.
- Les artistes sélectionné·e·s préciseront aux organisateurs les éléments de leur projet susceptibles de nécessiter un entretien ou une restauration, de manière à ce que ceux-ci soient réalisés sans dénaturer la création.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront choisis par un jury réunissant des membres du groupe organisateur de Sentes. Celui-ci est composé de représentants du Centre culturel du Brabant wallon, du GAL Culturalité, du Centre culturel de Beauvechain, d'autres associations de la commune, d'autres centres culturels de la région, accompagnés d'habitant·e·s de Beauvechain.

Le processus de sélection est anonyme. Chaque projet est présenté par écrit au jury de la façon la plus claire et complète possible, avec une description du contexte voulu.

Les critères de sélection sont :

- La pertinence du rapport entre le projet, le site choisi et les objectifs de Sentes, l'intégration de l'œuvre dans son environnement et sa mise en valeur ;
- La créativité ;
- L'esthétique ;
- La capacité du projet d'interagir avec son environnement / avec la population, et ce de toutes les manières possibles ;
- L'accessibilité de l'œuvre à un large public ;
- L'offre et les possibilités de médiation durant la résidence et à plus long terme ;
- La qualité de mise en œuvre du projet ;
- Le coût et la faisabilité du projet en regard des moyens matériels, humains et financiers de la Sente ;
- La durée de viabilité de projet ;
- Le choix et la durabilité des matériaux.

CHECKLIST DES DOCUMENTS À RETROUVER IMPÉRATIVEMENT DANS LE DOSSIER

- La fiche d'inscription (annexe 2) signée avec les détails techniques (matériaux, outillage, ...) ;
- Un croquis ou schéma (avec les dimensions, volumes et poids) du projet sous format A4 et les explications détaillées du projet ;
- Une explication de la démarche artistique et/ou une note d'intention précisant en quoi le projet s'inscrit dans une optique de valorisation des paysages ruraux, du patrimoine, et de l'environnement ;
- Un budget détaillé ;
- Les participant·e·s doivent joindre toute information sur leurs travaux antérieurs, leurs CV ainsi que tout autre document qu'ils jugent pertinent dans le cadre de leur candidature à l'appel à projets

Le résultat de la sélection sera communiqué aux candidat·e·s au plus tard **le lundi 31 Mai 2021**.

Les projets sont à adresser à :

Élise Vincke – Sentes

GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl

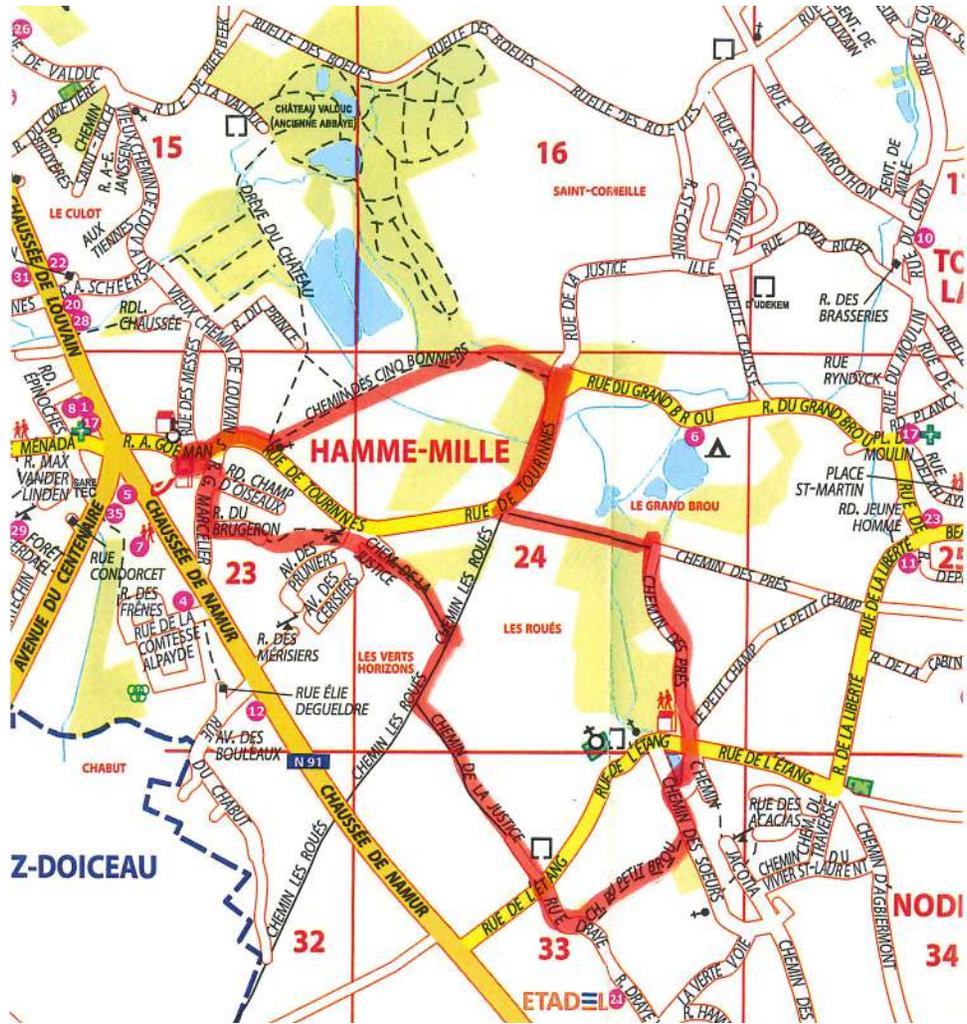
Rue du Stampia, 36 – 1370 Jodoigne

e.vincke@ccbwb.be – 010 24 17 19 – 0476 44 96 64

Au plus tard le vendredi 30 avril à 17h (date de l'envoi de l'e-mail ou cachet de la poste faisant foi le cas échéant)

Pour toute question concernant l'appel à projets, n'hésitez pas à contacter Élise Vincke

ANNEXE 1 - PARCOURS CHOISI ITINÉRAIRE



PHOTOS DU PARCOURS

D'autres visuels peuvent être envoyés sur demande



Chemin des Bonniers



Chemin des Prés



Place de Nodebais



Bassin d'orage



Chemin de la Justice

ANNEXE 2 - FICHE DE CANDIDATURE

Projet à renvoyer pour le 30 avril 2021 avant 17h à :

Élise Vincke, Sentes
GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl
Rue du Stampia 36, 1370 Jodoigne
e.vincke@ccbwb.be

1. COORDONNÉES

Nom :..... Prénom :.....

Nationalité :

Date de naissance :

Adresse postale :.....
.....

Téléphone :

E-Mail :.....

Site Internet éventuel :

Personne accompagnante : oui/non*

Voiture personnelle : oui/non*

(*Biffer la mention inutile)

2. PROJET

A. Nom du projet :

B. Matériaux nécessaires et quantité (soyez le plus précis possible). Joindre un croquis et une liste en annexe :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

C. Type d'aide, outillages sollicités, besoin particulier : (ex : groupe électrogène, élévateur...) :

.....
.....
.....
.....
.....

D. Description du type de site souhaité :

.....
.....
.....
.....
.....

E. Budget:

.....
.....
.....

F. Durée estimée de viabilité du projet (minimum 5 ans) :

G. Éléments susceptibles de nécessiter un entretien, une restauration :

.....
.....
.....
.....

Je, soussigné(e), adhère complètement aux conditions de participation à Sentes Beauvechain 2021, telles qu'énoncées dans l'appel à projets.

Date :

Signature :

